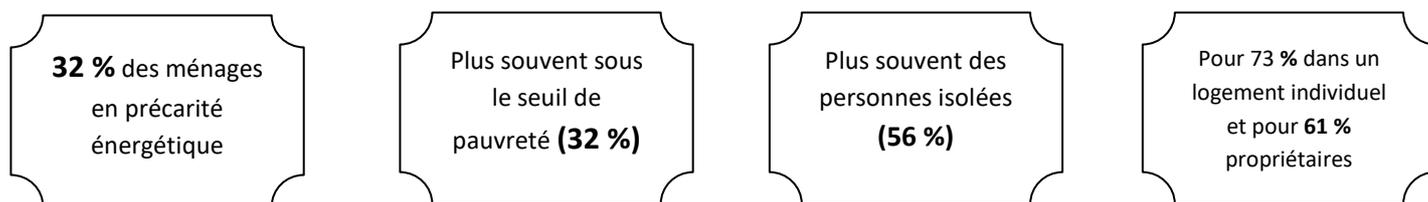


# Synthèse des enjeux de lutte contre la précarité énergétique

## Département de Meuse

Selon la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat »

### Près d'un ménage sur 3 exposé au risque de précarité énergétique, soit 25 900 ménages



L'étude réalisée par l'INSEE sur le Grand Est estime à 25 900 ménages le nombre de ménages exposés au risque de précarité énergétique en Meuse sur 559 100 en Grand Est (soit 5 %). Cette estimation s'appuie sur les revenus des ménages, leurs dépenses énergétiques ainsi que les caractéristiques des logements.

Le Grand Est ainsi que la Meuse se distinguent par une population en précarité énergétique majoritairement composée de ménages d'une personne alors que ce type de ménages ne représente qu'un tiers de la population générale. La représentativité des ménages propriétaires est 7 % inférieure pour les ménages vulnérables que pour l'ensemble de la population.

La Meuse présente une part de ménages en logements individuels de 20 % supérieure à la moyenne nationale et à la moyenne régionale. Cependant, la part des ménages en précarité énergétique en logement individuel est de 4 % inférieure au taux départemental.

Le département se distingue par un taux de ménages ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté de 2% inférieur au taux national. Ce taux est 2,5 fois plus important pour les ménages en précarité énergétique.

	France - population totale	Grand Est - population totale	Grand Est - population en précarité énergétique	Meuse - population totale	Meuse - population en précarité énergétique
Part des ménages composés d'une personne	36 %	32 %	57 %	33%	56%
Part des ménages propriétaires	58 %	60 %	53 %	68%	61%
Part des ménages en logement individuel	56,5 %	57 %	54 %	77%	73 %
Part des ménages ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté	15 %	12,6 %	35 %	13%	32%

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pégase 2015.

## Près d'un ménage sur 3 éligible aux aides de l'ANAH

Près d'un tiers des ménages de Meuse sont éligibles aux aides de l'ANAH, part supérieure de 10 points au Grand Est et qui représente près de 24 500 ménages de propriétaires occupants modestes ou très modestes (évaluation réalisée en se basant sur les plafonds de revenus qui définissent l'éligibilité aux aides de l'ANAH).

	PO très modestes	PO modestes	Part des ménages éligibles aux aides de l'ANAH
<b>Meuse</b>	15 116	9 375	30 %
<b>Grand Est</b>	282 675	198 698	20 %

Source : Filocom 2017.

## Un enjeu copropriété centré sur les petites copropriétés anciennes

**1151** logements en copropriété potentiellement fragiles

Soit **1** logement en copropriété sur **4**

### Type principal de fragilité des copropriétés par EPCI\*



- Type principal de copropriété fragile ou en difficulté
- Grandes copropriétés d'après-guerre aux impayés >25%
  - Grandes copropriétés d'après-guerre aux impayés entre 8 et 25%
  - Petites copropriétés anciennes présentant des impayés
  - Copropriétés récentes (post-1993) aux impayés >25%
  - Copropriétés en impayés et à la période de construction inconnue

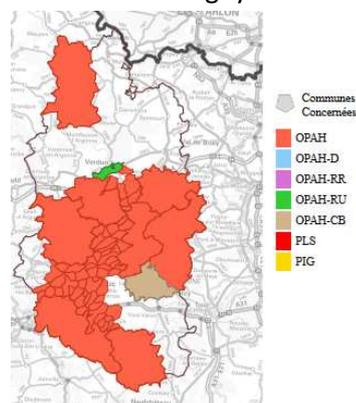
Source : Analyse du Registre des copropriétés (extraction au 08/01/2021) par la DREAL Grand Est.

\*Concerne les EPCI de plus de 100 logements en copropriétés fragiles ou, si moins de 100 logements, possédant un type sur-représenté.

## Des démarches territoriales qui prennent de l'essor avec l'arrivée des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain

### 12 programmes en cours en 2021 couvrant les 2/3 du territoire

- OPAH RU CENTRE ANCIEN DE VERDUN (2014-2021)
- OPAH DU VAL D'ORNOIS (2016-2021) sur 19 communes
- OPAH Meuse Voie Sacrée (2016-2021) sur 25 communes
- OPAH de Triaucourt Vaubécourt (2017-2021) sur 47 communes
- OPAH des Côtes de Meuse, Woëvre (2016-2021) sur 25 communes
- OPAH Centre-bourg de Commercy (2017-2022) sur 10 communes
- OPAH du Sammiellois (2017-2021) sur 19 communes
- OPAH CC du Territoire de Fresnes (2018-2022) sur 32 communes
- OPAH CC des Portes de Meuse (2018-2021) sur 51 communes
- OPAH CC du Pays de Stenayet du Val Dunois (2020-2023) sur 41 communes
- OPAH CA Meuse Grand Sud (2021-2024) sur 33 communes
- OPAH RU Bar-le-Duc et Ligny-en-Barois (2021-2026)



Carte des OPAH. Source : infocentre ANAH

## Deux démarches Action Cœur de Ville

- Bar-le-Duc : 32 logements subventionnés en 2020 (69 % avec Habiter Mieux) et un total des engagements ANAH en 2020 qui s'élève à 277 603 €.
- Verdun : 26 logements subventionnés en 2020 (65 % avec Habiter Mieux) et un total des engagements ANAH en 2020 qui s'élève à 334 509 €.

## 9 communes accompagnées par le programme Petites Villes de Demain

9 communes qui représentent 29 770 habitants dont la plus importante Commercy avec 5 634 habitants :

Boulogny  
Commercy  
Etain  
Ligny-en-Barrois  
Montmédy  
Revigny-sur-Ornain  
Saint-Mihiel  
Stenay  
Vaucouleurs

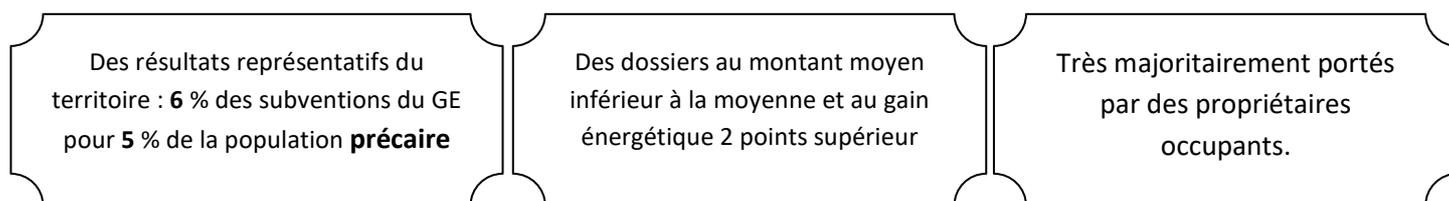


## Service d'accompagnement à la rénovation énergétique : deux porteurs de projet couvrent le département

Tout le territoire est couvert après les AMI de décembre 2020 et mars 2021 avec deux porteurs de projet :

- PETR Pays de Verdun
- PETR du Pays Barrois.

### 6 % des subventions Habiter Mieux du Grand Est en 2020



En 2020, 415 logements rénovés avec Habiter Mieux :

- 397 Habiter Mieux Sérénité soit 6 % du Grand Est
- et 18 Habiter Mieux Agilité soit 2 % du Grand Est.

Les subventions versées en 2020 se sont élevées à hauteur de 4 140 671 € (6 % du Grand Est). Elles correspondent à des investissements en travaux éligibles s'élevant à 9 051 854 € (6 % du Grand Est).

Le montant moyen de travaux par logement s'élève à 22 801 € (la moyenne du Grand Est est de 26 194 € par dossier Habiter Mieux en 2020) et la subvention moyenne par logement à 9 978 € soit un reste à charge de 12 823 €.

Pour les dossiers HMS, le gain énergétique moyen est de 44 %, supérieur au gain énergétique moyen régional (42 %).

Les dossiers HMS ont été déposés pour 93 % par des propriétaires occupants modestes ou très modestes (64 % PO très modestes, 29 % PO modestes et 7 % PB).

### Un dispositif Ma Prime Renov qui a trouvé sa place avec 4 % des dossiers du Grand Est

531 dossiers ont été engagés (4 % des dossiers du Grand Est) pour un montant total de subventions de 2 568 394 € qui correspondent à un montant total de travaux de 6 622 471 €.

Ces dossiers concernent à hauteur de 99 % des maisons individuelles (526 maisons individuelles et 5 appartements) pour lesquelles le taux moyen de subvention est de 39 %.

Le taux de subvention moyen est de 32 % pour les appartements.

### 1<sup>er</sup> semestre 2021 : la Meuse contribue à la dynamique régionale

Le 1<sup>er</sup> semestre 2021 est marqué par une nette hausse des dépôts de dossiers de dépôt HMS PO: une évolution de + 23 % entre le 1<sup>er</sup> semestre 2020 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021 (au niveau Grand Est : + 20 %) soit 28 dépôts supplémentaires.

Au niveau des engagements HMS, le résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2021 est légèrement supérieur à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2020 avec 187 engagements qui représentent 69 % de l'objectif départemental annuel et 8 % des engagements du Grand Est. 16 dossiers ont obtenu la prime BBC et 77 dossiers la prime de sortie de passoire thermique.

La Meuse a réalisé 5% des engagements de dossiers MPR pour le Grand Est soit 1335 dossiers.